

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2131 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MARZAoui TAHOU

Date de naissance : 01/01/1941

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/04/23	CS	CS	200.000	Centre de Néphrologie et Dialyse El Ouardi Zoubir Dr. LEMRINI Mourad Lissassfa N° 167 T. 03 490 931

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Docteur	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE HAD SOUALEM d'Analyses Médicales Dr. SAMI ELLAABI Médecin Biologiste Lott. FZZZ-1 N° 1 RDC HAD Soualem Tél: 0527 76 660-Fax: 0527 762766	27/04/23		1 590,00 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE EL OUAFAA

Néphrologie et Hémodialyse

Dr LEMRINI MOUNIA المريني مونية الدكتورة

Spécialiste en Néphrologie et Hémodialyse أخصائية في أمراض الكلى وتصفية الدم

Casablanca Le: 25/04/23

Fr⁴ Thorossei Tomae:

- Reide vee
 - $2\{0120$.
 - $871711-84$)
 - $Co^{2+}-Rh$
 - Genutte.
 - $BeB12$.

LABORATOIRE HAD SOUALEM
d'Analyses Médicales
Dr. Sarra ELLAABI
Médecin Biologiste
Lot. Ez Zahia 1 N°7 RDC Had Soualem;
Tél: 0522 962 660-Fax: 0522 962 766

Centre de Neurologie et
d'Embolie El Quaraa Zouhir
De : EMP 1000 Mouria
Lotissement Lissabon N° 167
Casablanca-Tél: 0522 900 03

Lotissement Lissasa, Rue 14 - Lot i 67 - Casablanca - Derrière Carrfour Market
Lissasa (Entre école Lajoconda (جوكندا) et Groupe Scolaire Les Parents)
Tél.: 05 22 90 09 31 / GSM Urgences: 06 65 08 84 71



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES HAD SOUALEM

Lotissement Ezzahra lot N°7 RDC, Had Soualem

Tél : 05.22.96.26.60 - Fax : 05.22.96.27.66

FACTURE N° : 000007272



INPE :

063064174

HAD SOUALEM le 27-04-2023

Mme MARZAOUI Tamou
2304270025

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
0466	PTH Intacte Technique immunoenzymatique	B300
0129	Phosphore minéral	B40
0154	Ferritine	B250
0104	Calcium	B30
0100	Acide urique	B30
0439	Vitamine D	B450
	Examen cytobactériologique des urines	B120

Total des B : 1220

TOTAL DOSSIER : 1590.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cent quatre-vingt-dix dirhams .

LABORATOIRE HAD SOUALEM

d'Analyses Médicales

Dr. Sara ELLAADI

Médecin Biologiste

Lot. Ezzahra 1 N°7 RDC Had Soualem

Tél: 0522 962 660-Fax: 0522 962 766

Patente : 55752406

IF : 20720628

CNSS : 4818194

ICE : 001859954000082



مختبر حد السوالم للتحليلات الطبية

LABORATOIRE HAD SOUALEM D'ANALYSES MÉDICALES

Dr Sara ELLAABI
Médecin biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Ancien médecin interne au CHU IBN ROCHD de Casablanca

BIOCHIMIE • HEMATO-CYTOLGIE • IMMUNOLOGIE • SEROLOGIE • HORMONOLOGIE • BACTERIOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • VIROLOGIE • BILAN DE LA REPRODUCTION

Date du prélèvement : 27-04-2023 à 08:45

Edition : 28-04-2023

Code patient : 2301040060



Mme MARZAoui Tamou

Né(e) le : 01-01-1941 (82 ans)

Dossier N° : 2304270025

Prescripteur : Dr LEMRINI Mounia

BIOCHIMIE SANGUINE

20-04-2023

99.5

Calcium (Ca)

(Méthode colométrique Arsenazo III)

96.4 mg/L
2.4 mmol/L

(88.0-106.0)
(2.2-2.7)

Phosphore sanguin

(Dosage colorimétrique)

46.52 mg/L
1.5 mmol/L

(25.00-45.00)
(0.8-1.4)

Acide Urique

(Dosage colorimétrique enzymatique à l'Uricase/Péroxidase)

Résultat contrôlé

82.06 mg/L
492.36 μmol/L

(23.00-61.00)
(138.00-366.00)

Ferritine

(Chimiluminescence- Architect i1000 Abbott)

139.50 ng/mL

(20.00-250.00)

Les résultats sont établis en fonction de l'âge et du sexe.

25 hydroxyvitamine D:

(Technique ELFA - Vidas)

22.8 ng/mL

Interprétation:

Déficient : < 20 ng/ml
Insuffisant : 20 - 29 ng/ml

Suffisant : 30 - 100 ng/ml

Toxicité potentielle : > 100 ng/ml

A confronter aux données cliniques et thérapeutiques

BILAN ENDOCRINIEN

Parathormone intacte (PTH 1-84)

(ELFA Vidas)

Changement de technique depuis le 12/04/2023

53.4 pg/mL

(9.2-44.6)

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

(Cultures sur milieux CLED Biomérieux, identification sur Api 10S)

Recueil :

Mi jet

Aspect :

Clair

LABORATOIRE HAD SOUALEM
d'Analyses Médicales
Dr. Sara ELLAABI
Médecin Biologiste
Lot. Ezzahra 1 N°7 RDC Had Soualem
Tél. 0529 962 660-Fax: 0529 967 766

Page 1 / 2



Dr Sara ELLAABI
Médecin biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Ancien médecin interne du CHU IBN ROCHD de Casablanca

BIOCHIMIE • HEMATO-CYTOLOGIE • IMMUNOLOGIE • SEROLOGIE • HORMONOLOGIE • BACTERIOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • VIROLOGIE • BILAN DE LA REPRODUCTION

2304270025 – Mme MARZAOUI Tamou

Recherche biochimique:

pH:	6.0	(6.0-7.5)
Glucose:	Négative	
Proteines:	Négative	
Sang:	Négative	
Acétone:	Négative	
Nitrites:	Négative	

Examen cytologique

Leucocytes :	<10 / mm ³	(0-10)
Hématies :	<10 000 / ml	(0-10 000)
	<5 / mm ³	(0-5)
	<5 000 / ml	(0-5 000)
Cellules épithéliales :	Rares	
Cylindres :	Absence	
cristaux:	Absence	

Examen bactériologique

Coloration de GRAM:	Absence de germes visibles
Culture :	Culture négative
Numération 1 :	<10 ⁴ UFC/ml.
Conclusion:	Leucocyturie négative, bactériurie négative : absence d'infection urinaire.

Validé par : DR ELLAABI SARA

LABORATOIRE HAD SOUALEM
d'Analyses Médicales
Dr. Sara ELLAABI
Médecin Biologiste
Lot. Ezzahra 1 N°7 RDC Had Soualem
Tél: 0522 962 660-Fax: 0522 962 766